

POWERNEXT SA

Société Anonyme au capital de 11 481 500 euros

Siège social : 5 boulevard Montmartre 75002 Paris.

**PROCES-VERBAL DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 16 MAI 2008**

=====

L'an deux mil huit, le 16 mai à 12 heures, les Administrateurs de la Société Powernext SA se sont réunis en Conseil au siège social de la Société.

Sont présents et ont élargé la feuille de présence :

- Monsieur Pierre BORNARD, Président,
- BNP PARIBAS, administrateur, représentée par Monsieur Christophe LHERMITTE,
- EDEV SA, administrateur, représentée par Monsieur Philippe HUET,
- ELECTRABEL SA, administrateur, représentée par Monsieur Philippe DEVREUX,
- ENDESA EUROPA, administrateur, représentée par Monsieur Antonio HAYA,
- EURONEXT PARIS SA, administrateur, représentée par Monsieur Vincent REMAY,
- HGRT SAS, administrateur, représentée par Monsieur Frank VANDENBERGHE,
- SOCIETE GENERALE ENERGIE, administrateur, représentée par Monsieur Arnaud CRUIZIAT,
- Monsieur Emanuele COLOMBO, administrateur,
- Monsieur Jan GESQUIERE, administrateur,
- Monsieur Mel KROON, administrateur,
- Monsieur Olivier LAVOINE, administrateur.

Les membres du Conseil d'administration suivants, excusés, avaient donné pouvoir :

- ATEL, administrateur, représentée par Monsieur Olivier LAVOINE,
- ENEL TRADE SpA, administrateur, représenté par Monsieur Pierre BORNARD,
- TOTAL GAZ ELECTRICITE HOLDINGS FRANCE, administrateur, représentée par Monsieur Arnaud CRUIZIAT,
- Monsieur Philippe DUPUIS, administrateur, représenté par Monsieur Jan GESQUIERE,
- Monsieur Alain FIQUET, administrateur, représenté par Monsieur Emanuele COLOMBO.

Le membre du Conseil d'administration suivant était excusé :

- Monsieur W.A. KEUS, administrateur.

En présence de Messieurs Jean-François CONIL-LACOSTE, Directeur Général et Philippe REDAELLI, Secrétaire du Conseil.

Quorum

Le Président constate que le quorum est atteint. Il fait énoncer les pouvoirs par le Secrétaire qui les vérifie.

8 1

Ordre du jour

Le Conseil délibérera sur les points suivants :

1. Approbation du procès verbal du Conseil du 28 mars 2008 ;
2. Agrément de Gaz de France et GRTgaz ;
3. Approbation de l'avenant au contrat de gestion de la compensation du marche de futures de Powernext – dispositions opérationnelles et techniques ;
4. Questions diverses.

* *
*

En préambule sont abordées une série de changements dans la composition du Conseil d'administration.

Le président informe le Conseil du fait que la société HGRT a acquis auprès de la société Euronext Paris SA, par acte sous seing privé en date du 6 mai 2008, cinquante huit mille sept cent neuf (58.709) actions de la société Powernext SA représentant 5,01% du capital social. HGRT détient désormais cinq cent quatre vingt sept mille cinq cent dix sept (587.517) actions de la société Powernext SA représentant 50,04 % de son capital social.

En conséquence, et conformément au pacte d'actionnaires, le représentant permanent d'Euronext Paris informe le Conseil de la démission du poste d'administrateur d'Euronext Paris. Le Président le remercie pour le travail accompli au sein du Conseil et les administrateurs en prennent acte.

De ce fait, HGRT SAS souhaite proposer la nomination à titre provisoire de quatre nouveaux administrateurs au sein du Conseil d'Administration de Powernext SA :

- Monsieur Philippe DUPUIS, né le 14 septembre 1963 et demeurant 42, Bd de Lorraine, 77 360 Vaires-sur-Marne.
- Monsieur Alain FIQUET, né le 29 février 1956 et demeurant 190 Bb Malesherbes, 75017 à Paris ;
- Monsieur W.A. KEUS, né le 8 mai 1954 et demeurant Poelendaelsesingel 10 4335 JA Middelburg, Pays Bas ;
- Monsieur J.M. KROON, né le 21 juin 1957 et demeurant Grenslaan 8 2111 GH Aerdenhout, Pays-Bas.

Tel que cela est prévu par la loi et les statuts de Powernext SA, ces nominations à titre provisoire seraient ratifiées lors de la prochaine assemblée générale ordinaire.

Résolution n°1				
Le Conseil prend acte de la démission d'Euronext Paris de son poste d'administrateur.				
Le Conseil approuve la cooptation de MM. J.M. KROON, W.A. KEUS, A. FIQUET et Ph. DUPUIS en tant qu'administrateurs.				
Absents	au	Ont voté pour:	Ont voté	Se sont abstenus:

moment du vote :		contre:	
	Unanimité		
Majorité requise	1/2	La résolution est :	Adoptée

1. Approbation de procès verbal du précédent Conseil

Résolution n°2			
Le Conseil approuve le procès verbal du conseil d'administration du 28 mars 2008.			
Absents au moment du vote :	Ont voté pour:	Ont voté contre:	Se sont abstenus:
	Unanimité		
Majorité requise	1/2	La résolution est :	Adoptée

2. Agrément de Gaz de France et GRTgaz

Dans le cadre du lancement prévu d'une bourse du gaz, les actionnaires de Powernext SA ont convenu de faire entrer Gaz de France, GRTgaz et TIGF au capital de Powernext. Ces opérations se feront par le biais de cessions d'actions de Société Générale Energie à COGAC, la filiale à 100% de Gaz de France qui porte les participations pour le groupe Gaz de France en France, de BNP Paribas à GRTgaz et de Total GEHF à TIGF. Il est nécessaire que le Conseil agrée ces cessions pour se conformer aux Statuts de la Société.

Société Générale Energie indique à cet égard avoir transmis à la société la lettre de notification du projet de transfert et précise que ce projet contient une erreur matérielle sur le prix qui est exprimé de façon erronée en millions d'Euros au lieu d'être exprimé en Euros. Un courrier rectificatif devrait parvenir à la société.

Il est également convenu que dès que les opérations de transfert d'actions seront accomplies, et conformément au Pacte d'actionnaires qui sera signé par les nouveaux actionnaires, les personnes ou sociétés proposées par GRTgaz et Gaz de France au poste d'administrateurs seront cooptés par le Conseil.

Résolution n°3			
Conformément à l'article 10 des statuts, le Conseil agrée la cession d'actions suivante :			
- De Société Générale Energie à COGAC, cession de 78 000 actions de catégorie B représentant 6,643 % du capital social de Powernext SA au jour des présentes ;			
Absents au moment du vote :	Ont voté pour:	Ont voté contre:	Se sont abstenus:

vote :			
	Tous les administrateurs sauf ceux qui se sont abstenus		Société Générale Energie, Endesa Europa
Majorité requise	1/2	La résolution est :	Adoptée

Résolution n°4

Conformément à l'article 10 des statuts, le Conseil agréé la cession d'actions suivante :

- De BNP Paribas à GRTgaz, cession de 59 648 actions de catégorie B représentant 5,08 % du capital social de Powernext SA au jour des présentes, ce nombre pouvant être porté à 78.000 dans l'hypothèse où BNP Paribas n'aurait pas préalablement procédé à la cession de 18 352 actions de catégorie B à HGRT visée ci-dessous ;

Absents au moment du vote :	Ont voté pour:	Ont voté contre:	Se sont abstenus:
	Tous les administrateurs sauf ceux qui se sont abstenus		BNP Paribas, Endesa Europa
Majorité requise	1/2	La résolution est :	Adoptée

Résolution n°5

Conformément à l'article 10 des statuts, le Conseil agréé la cession d'actions suivante :

- De Total GEHF à TIGF, en tant que de besoin, cession de 11 742 actions de catégorie B représentant 1% du capital social de Powernext SA au jour des présentes.

Absents au moment du vote :	Ont voté pour:	Ont voté contre:	Se sont abstenus:
	Tous les administrateurs sauf ceux qui se sont abstenus		Total GEHF, Endesa Europa
Majorité requise	1/2	La résolution est :	Adoptée

3. Approbation de l'avenant au contrat de gestion de la compensation du marché de futures de Powernext – dispositions opérationnelles et techniques

L'un des contrats entre Powernext et LCH.Clearnet est à durée déterminée. Cet avenant a pour but de lui conférer une durée indéterminée.

Résolution n°6

Le conseil approuve l'avenant au contrat de gestion de la compensation du marché de futures de Powernext – dispositions opérationnelles et techniques tel qu'il lui a été présenté.				
Absents au moment du vote :	Ont voté pour:		Ont voté contre:	Se sont abstenus:
	Unanimité			
Majorité requise	2/3	La résolution est :	Adoptée	

4. Questions diverses.

Coopération Beethoven

Les administrateurs sont informés du fait que la coopération Beethoven se poursuit toujours dans le même bon esprit de coopération. Les travaux de mise en œuvre ont déjà commencés et un *kick-off meeting* entre les équipes de Powernext et celles d'EEX est prévu les 9 et 10 juin.

Point d'avancement Commission bancaire

Les administrateurs sont informés du fait que les travaux liés à la mise en œuvre des recommandations de la Commission bancaire avancent bien, seule la mise en œuvre de la recommandation liée à l'évaluation des pertes financières qu'entraîneraient des pannes systèmes est en léger retard. Sauf imprévu, il sera donc possible de communiquer un état d'avancement à la Commission bancaire début juillet.

Comités

La composition des comités du Conseil d'administration sera revue (comité de la rémunération, comité de la stratégie, comité d'audit, comité des règles de marché) dès que sa composition sera stabilisée.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président a levé la séance à 12h20. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé, après lecture, par le Président et par un administrateur.



* *
*



